

# **BIOSYNEX**

Société anonyme

22 Boulevard Sebastien Brant

67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Elie DANAN  
30 Avenue de la Paix  
67000 STRASBOURG

Deloitte & Associés  
6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex  
S.A.S. au capital de 2 188 160 €  
572 028 041 RCS Nanterre  
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la  
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

# BIOSYNEX

Société anonyme

22 Boulevard Sébastien Brant

67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN 67400

---

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

---

A l'assemblée générale de la société BIOSYNEX

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société BIOSYNEX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode lié à la première application du règlement ANC 2020-01 décrit dans la note 4.4 de l'annexe des comptes consolidés.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 46 240 K€ ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note 4.3.3 de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que d'élaboration des prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note de l'annexe donne une information appropriée.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

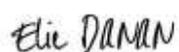
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Strasbourg, le 19 avril 2022

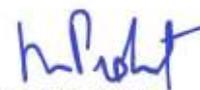
Les commissaires aux comptes

Elie DANAN

Deloitte & Associés



Loïc MULLER  
Associé



Marc PIOTRAUT  
Directeur

## 1.1 Bilan consolidé au 31 décembre 2021

Bilan consolidé Présenté en Euros		31/12/2021		31/12/2020		PASSIF		Note	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF		Note	31/12/2021	31/12/2020	PASSIF		Note	31/12/2021	31/12/2020	
<b>Total Actif immobilisé</b>					<b>Capitaux propres</b>					
Immobilisations incorporelles nettes	4.8	52 133 539	31 188 374	Capital social		4.15	1 113 534	915 399		
dont écart d'acquisition (*)	4.7	46 239 811	29 272 217	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		4.15	47 273 820	27 898 316		
Immobilisations corporelles nettes	4.9	5 264 522	2 358 849	Réserves et résultats consolidés		4.15	119 417 865	37 475 437		
Immobilisations financières	4.10	12 770 436	3 016 171	Intérêts minoritaires						
Titres mis en équivalence		-	1 981 819							
<b>TOTAL I</b>		<b>70 168 497</b>	<b>38 545 214</b>	<b>TOTAL I</b>			<b>167 805 220</b>	<b>66 289 151</b>		
<b>Total Actif Circulant</b>				<b>Total Autres fonds propres</b>						
Stocks	4.11	31 152 122	32 548 042	Avances conditionnées			1 753 395	585 000		
Créances clients et comptes rattachés	4.12	25 266 948	11 487 583	<b>TOTAL II</b>			<b>1 753 395</b>	<b>585 000</b>		
Autres créances	4.13	9 406 245	5 779 123	<b>Provisions pour risques et charges</b>						
Impôts différés	4.14	918 335	877 911	Provisions pour risques & charges		4.16	2 938 303	369 543		
Disponibilités	4.13	132 032 357	36 836 155	<b>TOTAL III</b>			<b>2 938 303</b>	<b>369 543</b>		
				<b>Dettes</b>						
				Dettes financières		4.17	35 310 984	15 769 929		
				Fournisseurs et comptes rattachés		4.19	18 728 681	19 588 034		
				Dettes fiscales et sociales		4.20	28 027 989	20 358 703		
				Autres dettes		4.20	14 379 932	3 113 667		
<b>Total II</b>		<b>198 776 006</b>	<b>87 528 814</b>	<b>TOTAL IV</b>			<b>96 447 586</b>	<b>58 830 334</b>		
<b>ACTIF I à II</b>		<b>268 944 503</b>	<b>126 074 028</b>	<b>TOTAL PASSIF I à IV</b>			<b>268 944 503</b>	<b>126 074 028</b>		

(\*) présentation des écarts d'acquisition hors de la rubrique immobilisations incorporelles avant 2021

## 1.2 Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2021

### MODELE DE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (ANC 2020-01, art. 281-2)

(Classement des charges et produits par nature)

Compte de Résultat consolidé Présenté en Euros

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	du 01/01/2021 au 31/12/2021 (12 mois)	du 01/01/2020 au 31/12/2020 (12 mois)
Chiffre d'affaires	382 532 752	153 895 373
Autres produits d'exploitation	(1 090 000)	14 742 875
Achats consommés	176 118 784	84 576 211
Charges de personnel (1)	17 248 001	14 579 121
Autres charges d'exploitation	38 606 796	15 327 939
Impôts et taxes	2 202 598	1 779 888
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (2)	6 612 515	6 640 578
<b>Résultat d'exploitation avant DAP des écarts d'acquisition</b>	<b>140 654 059</b>	<b>45 734 511</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-	-
<b>Résultat d'exploitation après DAP des écarts d'acquisition</b>	<b>140 654 059</b>	<b>45 734 511</b>
Charges et produits financiers	8 247	(293 285)
Charges et produits exceptionnels	(1 041 819)	(1 071 134)
Impôts sur le résultat	32 937 351	12 149 857
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>106 683 136</b>	<b>32 220 235</b>
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(2 678 685)	(850 410)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>104 004 451</b>	<b>31 369 825</b>
Intérêts minoritaires		
<b>Résultat net (Part du groupe)</b>	<b>104 004 451</b>	<b>31 369 825</b>
Résultat par action (3)	10,08	3,52
Résultat dilué par action (3)	10,01	0,12

(1) y compris participation des salariés

(\*) classement des DAP des écarts d'acquisition après le résultat net des entreprises intégrées avant 2021

## 1.3 Tableau de flux de trésorerie au 31 décembre 2021

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité :</b>		
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>106 683 136</b>	<b>31 369 825</b>
<b>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</b>		
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions nettes de reprises	2 038 990	7 247 367
- Variation des impôts différés	504 225	201 750
- Plus-values de cession nettes d'impôt	30 866	694
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>109 257 217</b>	<b>38 819 636</b>
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoins en fonds de roulement lié à l'activité	577 576	(7 182 328)
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>109 834 793</b>	<b>31 637 308</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :</b>		
Acquisition d'immobilisations	(19 015 387)	(9 117 505)
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôts	42 179	1 191 197
Variation du fonds de garantie factor	969 889	
Subvention d'investissement reçues		
Incidence des variations de périmètre	(10 958 187)	
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement :</b>	<b>(28 961 506)</b>	<b>(7 926 308)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :</b>		
Dividendes versés aux actionnaires de l'entité consolidante	(1 935 604)	
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation de capital en numéraire	19 426 148	185 370
Variation actions propres	(20 082 003)	
Cession d'actions en auto contrôle		4 262 604
Apports / Retraits de compte courant d'associés		
Emissions d'emprunts	24 246 642	7 260 000
Remboursements d'emprunts	(7 416 534)	(1 245 014)
Ecart de conversion	157 762	154 163
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>14 396 411</b>	<b>10 617 123</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>95 269 698</b>	<b>34 328 123</b>
Trésorerie d'ouverture	36 836 155	2 508 032
Trésorerie de clôture	132 105 853	36 836 155

#### 4.1 Événements significatifs de l'exercice

En 2021, BIOSYNEX a réalisé un chiffre d'affaires de 382,5 M€, en hausse de 148% par rapport à l'exercice précédent. Le Groupe a su dès le début de l'année 2020 proposer des solutions diagnostiques qui ont contribué à lutter contre la nouvelle pandémie due au Coronavirus. Tout au long de l'année, BIOSYNEX s'est constamment adaptée aux nouveaux enjeux technologiques et logistiques afin d'être en mesure de fournir le plus rapidement possible de fortes quantités de tests Covid-19 basés sur les dernières connaissances scientifiques. Le Groupe a ainsi conclu les partenariats stratégiques et les accords d'approvisionnement nécessaires lui permettant, dès les autorisations reçues, de proposer les tests de dépistage aux professionnels de santé pour répondre à la forte demande.

En 2021, BIOSYNEX a poursuivi ses efforts à l'international dont les ventes ont été multipliées par 4,3 pour atteindre 189,0 M€. Le déploiement à l'étranger constitue un axe de développement très important pour le Groupe en raison des très forts débouchés qu'il offre tant en Europe que dans de nombreux pays développés ou émergents. A cet égard, BIOSYNEX a réussi à obtenir des autorisations dans des pays particulièrement frappés par la pandémie (Mexique, Brésil) et a pu diffuser son autotest de sérologie Covid-19 dans les pays européens qui l'ont autorisé.

En France, BIOSYNEX a accéléré la pénétration du marché Pharmacies/GMS. Le Groupe y détient des parts de marché de plus de 50% dans les domaines de la thermométrie, des tests sérologiques et antigéniques. Cette position de leader lui permettra en 2022 de diffuser dans les meilleures conditions sa gamme d'autotests dès que le décret ministériel aura été publié.

#### 4.2 Référentiel comptable

A compter du 1er janvier 2021, le règlement ANC 2020-01 se substitue au règlement CRC n°99-02. En conséquence, les comptes consolidés du groupe ont été établis conformément à ce nouveau règlement. L'exercice de comparaison correspond aux montants publiés au 31 décembre 2020, selon le référentiel CRC 99-02. Ces montants sont en conformité avec le règlement ANC 2020-01, sachant que l'application rétrospective du nouveau règlement n'a aucune incidence sur la valeur des actifs et passifs du groupe, ni sur le résultat.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2021 présentent les caractéristiques suivantes :

- Total bilan : 268 945 K€
- Résultat net part du groupe : 104 004 K€

Cette annexe est établie en euros.

#### 4.3 Principes et méthodes comptables

##### 4.3.1 Périmètre de consolidation

		% détention	% contrôle	Nature contrôle	Mode de consolidation
Société mère :	Biosynex				
Filiales :	Biosynex Swiss	100%	100%	Contrôle exclusif	Intégration globale
	Avalun	100%	100%	Contrôle exclusif	Intégration globale
	ProciseDx	37,17%	37,17%	Influence notable	Mise en équivalence

Le périmètre de consolidation comprend la société mère Biosynex ainsi que la société Biosynex Swiss, filiale détenue à 100 %, la société Avalun détenue à 100% et la société ProciseDx détenue à 37,17%. La société Therdiag, détenue à hauteur de 18,82%, n'est pas incluse dans le périmètre de consolidation.

Biosynex Swiss a été créée le 16 avril 2018.

Biosynex est entrée à hauteur de 37,17% du capital de ProciseDx le 20 juillet 2020. Cette prise de participation a été réalisée dans le cadre d'une levée de fonds globale de 10,5 M\$ (dont 8,5 M\$ par augmentation de capital et 2 M\$ par endettement (l'« Opération ») à laquelle Biosynex a souscrit en numéraire au capital à hauteur de 5,0 M\$. Biosynex dispose de deux sièges sur six au conseil d'administration (dont un sans droit de vote) aux côtés de Nestlé Health

Science et du management de ProciseDx. Le groupe Nestlé restera actionnaire minoritaire significatif. Biosynex consolide cette filiale par mise en équivalence depuis la date d'acquisition.

Biosynex a acquis 100% de la société Avalun le 30 avril 2021 pour un montant de 11,4 M€ majoré d'un complément de prix de 2,5 M€ dus sous réserve de la réalisation au plus tard le 31 décembre 2023, d'un chiffre d'affaires annuel de 5 M€, soit une valeur d'acquisition totale de 13,8 M€. L'évaluation des titres et du goodwill ayant été déterminées sur la base d'un business plan incluant cette hypothèse pour 2023, le complément de prix de 2,5 M a été comptabilisé dès 2021.

Au 31 décembre 2021, Biosynex détient toujours 100% du capital de la société Biosynex GMBH à Göttingen en Allemagne. Par procès-verbal du 9 janvier 2019, l'associé unique Biosynex SA a décidé de liquider la société précitée. Les opérations de liquidation sont bien avancées. La société est devenue inactive et mise en sommeil.

### 4.3.2 Modalités de consolidation

#### Méthode de consolidation

Toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

#### Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Biosynex clôture ses comptes au 31 décembre ainsi que toutes les filiales du groupe. Les comptes individuels à reprendre dans les comptes consolidés sont établis à la date de clôture de la société mère.

#### Conversion des comptes des filiales étrangères

Biosynex Swiss est une filiale de distribution commercialisant notamment les produits du groupe avec le soutien de la maison-mère. Il s'agit d'une filiale non autonome. Jusqu'au 31 décembre 2020, les comptes en CHF de la filiale suisse étaient convertis selon la méthode du cours historique.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la comptabilité de Biosynex Swiss étant tenue en Euros, il n'y a plus lieu de procéder à des opérations de conversion.

La société ProciseDx étant une filiale autonome, ses comptes ont été convertis selon la méthode du cours de clôture :

- les capitaux propres ont été convertis au cours historique,
- les autres éléments du bilan ont été convertis au cours de clôture,
- les charges et produits du compte de résultat ont été convertis au cours moyen de période,
- les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans les capitaux propres.

#### Élimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

#### Méthodes et règles d'évaluation

Le règlement ANC 2020-01 définit des méthodes comptables obligatoires ainsi que des méthodes optionnelles et de référence dans les comptes consolidés.

##### Méthodes comptables obligatoires :

- **Retraitement des opérations de crédit-bail et similaires** : Cette méthode a été appliquée pour les contrats souscrits à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, la première application du règlement ANC 2020-01 étant prospective et Biosynex ayant choisi de ne pas utiliser la possibilité d'appliquer cette méthode de manière rétrospective.
- **Comptabilisation à l'actif des coûts de développement** : méthode appliquée depuis l'origine dans les comptes consolidés
- **Comptabilisation en charges des frais de constitution, de transformation et de 1<sup>er</sup> établissement** : méthode appliquée depuis l'origine dans les comptes consolidés
- **Interdiction de comptabiliser les écarts de conversion des actifs et passifs monétaires en résultat** : méthode appliquée depuis l'origine dans les comptes consolidés. En effet, l'option pour la méthode préférentielle prévue par le CRC 99-02 n'avait pas été retenue pour les clôtures précédentes. Les pertes et gains de change latents sur soldes monétaires en devises ne faisant pas l'objet de couverture ont toujours été conservés en écarts de conversion.

##### Méthodes comptables optionnelles ou de référence :

- **Comptabilisation d'une provision pour la totalité des engagements de retraite et assimilés** : cette méthode préférentielle selon le CRC 99-02 n'a jamais été appliquée par le passé. Le règlement ANC 2020-01 définit cette méthode comme étant une méthode de référence, sans la rendre obligatoire. Les engagements de retraite et assimilés ne sont en conséquence pas comptabilisés sous forme de provision au 31 décembre 2021. Leur montant, correspondant à la valeur de la dette actuarielle, est mentionné dans la partie sur les engagements hors bilan.

### 4.3.3 Ecarts d'acquisitions et écarts d'évaluation

Lors de leur entrée dans le périmètre de consolidation, les actifs et passifs identifiables des sociétés acquises sont évalués à leur juste valeur. L'écart résiduel entre coût d'acquisition des titres et la quote-part de situation nette réévaluée est constaté en écart d'acquisition.

Conformément à la dérogation prévue par le Règlement CRC 99-02 et reprise par l'ANC 2020-01 en cas d'absence d'informations fiables, les écarts d'acquisition des sociétés acquises puis absorbées par Biosynex, n'avaient pas été déterminés de manière rétroactive. Les malis techniques dégagés lors de ces fusions ont été reclassés en écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Depuis le 1er janvier 2016, les fonds et malis font l'objet de tests de dépréciation chaque année. Lorsque leur valeur d'utilité s'avère inférieure à leur valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

La mention OTC et PRO permet de faire les calculs d'impairment (dépréciation d'actifs). OTC signifie Over-the-counter pour les produits dits d'automédication, c'est-à-dire que l'on peut se les procurer sans ordonnance, parfois même en libre-service, et Pro comme professionnel pour les produits destinés aux professionnels de la santé.

Pour la mise en œuvre de ces tests annuels, les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie, soit aux activités Pro ou OTC. La valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie est déterminée sur la base des flux futurs actualisés.

Lorsque la valeur d'utilité se révèle inférieure à la valeur nette comptable des actifs de l'unité génératrice de trésorerie, ces actifs sont dépréciés, afin de ramener la valeur de l'unité génératrice de trésorerie à sa valeur recouvrable. La dépréciation éventuelle est affectée en priorité sur la valeur de l'écart d'acquisition.

Au 31 décembre 2021 la valeur nette comptable des unités génératrices de trésorerie s'élève à 81,7 M€ et se décompose de la manière suivante :

- OTC : 25,7 M€
- PRO : 56,0 M€

Au 31 décembre 2021, les principales hypothèses ont été les suivantes :

- Taux d'actualisation : 9,7%
- Taux de croissance à l'infini : 1,4%

Sur la base de ces tests, aucune provision n'a été enregistrée au 31 décembre 2021.

Les analyses de sensibilités sur les principaux paramètres retenus dans le cadre du test (taux d'actualisation, taux de croissance à l'infini) font également ressortir des valeurs recouvrables supérieures à la valeur comptable.

Analyse de sensibilité UGT OTC :

Valeur d'utilité OTC (en M€)		Taux de croissance		
		0,50%	1%	1,40%
Taux d'actualisation	9,70%	112,8	117,3	121,3
	10,00%	109,5	113,6	117,3
	10,50%	104,4	108,0	111,3

Analyse de sensibilité UGT PRO :

Valeur d'utilité PRO (en M€)		Taux de croissance		
		0,50%	1%	1,40%
Taux d'actualisation	9,70%	260,0	270,5	279,8
	10,00%	252,1	261,9	270,5
	10,50%	240,1	248,7	256,3

Précisions :

- L'écart d'acquisition de la société ProciseDx, acquise le 20 juillet 2020, a été déterminé par différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de situation nette retraitée à cette date, l'écart n'ayant pu être affecté sur aucun actif identifiable.
- L'écart d'acquisition de la société Avalun, acquise le 30 avril 2021, a également été déterminé par différence entre le coût d'acquisition des titres (majoré du complément de prix de 2,5 M€ cité au § 4.3.1) et la quote-part de situation nette retraitée à cette date. Biosynex dispose d'un délai d'affectation de cet écart d'acquisition, se terminant à la clôture du premier exercice ouvert après l'exercice de l'acquisition, pour procéder aux analyses et expertises nécessaires et pour affiner les estimations initiales, soit jusqu'au 31 décembre 2022.

#### 4.3.4 Immobilisations incorporelles et corporelles

##### 4.3.4.1 Immobilisations incorporelles

Les frais de développement sont immobilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies simultanément :

- Les projets sont nettement individualisés
- Leur coût peut-être distinctement établi
- Les projets présentent à la date d'établissement des comptes de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

La nature des dépenses activées concernant les frais de recherche et développement est : matière, moyens humains et sous-traitance.

Les modalités d'amortissement sont indiquées dans le paragraphe suivant.

##### 4.3.4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations par catégories comptables	Durée
Immobilisations incorporelles	
Frais augmentation de capital	5 ans
Frais d'acquisition de titres	5 ans
Droit d'entrée	Durée de protection
Frais de recherche	de 01 à 02 ans
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	Durée de protection
Immobilisations corporelles	
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

#### 4.3.5 Contrats de location-financement

Les contrats de crédit-bail souscrits à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ont été comptabilisés à l'actif, conformément au règlement ANC 2020-01, la première application étant prospective et Biosynex ayant choisi de ne pas utiliser la possibilité d'appliquer cette méthode de manière rétrospective.

L'impact est le suivant :

Bien activés	Solde au 31/12/2020	Mouvements		Solde au 31/12/2021
		+	-	
Valeurs des biens	-	1 494 040		1 494 040
Amortissement des biens	-	- 434 865		- 434 865
<b>Valeur nette des biens</b>	-	<b>1 059 176</b>	-	<b>1 059 176</b>
Endettement	-	1 494 040	- 452 669	1 041 371

L'impact des contrats de crédit-bail, non enregistrés dans les comptes consolidés, est le suivant au 31 décembre 2021 :

ien non acti és	Solde a 3	Solde a 3
aleurs des biens	1 35 30	1 245 90
Amortissement des biens	- 1 2 3 3	- 545 772
<b>ale r nette des biens</b>	<b>9 7</b>	<b>7 8</b>
ndettement	73 294	42 29

#### Po r information

Charges de loyers dans les comptes	395 417	2 1 453
Charges financières	10 597	4 3 9

### 4.3.6 Immobilisations financières

Les autres immobilisations financières figurant dans les comptes au 31 décembre 2021 sont constituées principalement de dépôts et cautionnements et du fonds de garantie du factor.

### 4.3.7 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production selon la méthode suivante :

Méthode dite du cout moyen unitaire pondéré "CMUP" qui est égal au rapport entre les coûts d'acquisition ou de production et les quantités acquises ou produites (art 321-22. Al.2 du PCG).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes de production ainsi que la main d'œuvre de production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Les stocks sont dépréciés à 0%, 50%, 75% ou 100% en fonction de leur durée de rotation.

Les stocks approchant la date de d'expirations sont dépréciés à 0%, 50%, 70% ou 100% selon le nombre de jours restants par rapport à la durée de vie moyenne.

### 4.3.8 Créances et dettes

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation pour créances douteuses est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Lorsque la créance est cédée à un établissement bancaire dans le cadre d'un contrat d'affacturage, celle-ci est déconsolidée pour refléter la nature juridique de la cession.

Montant des créances cédées au 31/12/2021 : 14 790 190 €.

### 4.3.9 Prise en compte des impôts différés

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02 modifié par l'ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;

- de reports déficitaires selon la possibilité d'imputer les déficits reportables pour les bénéfices futurs.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les positions d'impôts différés actives et passives sont compensées par entité fiscale.

Le taux d'impôt différé retenu à la clôture est celui applicable à compter de 2022, soit 25%.

#### **4.3.10 Intégration fiscale**

Néant.

#### **4.3.11 Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges ont été constituées conformément au règlement du CRC 00-06 relatif aux passifs et résultent d'une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

#### **4.3.12 Subvention d'investissement**

Les subventions d'investissements sont classées dans les capitaux propres, conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01.

#### **4.3.13 Engagements de retraite et prestations assimilées**

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, non couvert par une assurance, n'est pas comptabilisé dans les comptes consolidés.

Les engagements hors bilan au 31 décembre 2021 sont mentionnés dans la partie sur les engagements. Ce montant représente la valeur de la dette actuarielle.

#### **4.3.14 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant**

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

#### **4.3.15 Résultats par action**

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

#### **4.3.16 Résultats dilués par action**

Le résultat dilué par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère ajusté des effets dilutifs des instruments financiers convertibles, en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est de 10,01 €.

Il n'y a plus de BSAR à fin décembre 2021.

### **4.4 Changements comptables**

Le passage du référentiel CRC 99-02 au référentiel ANC 2020-01 a eu les impacts suivants :

- La présentation du bilan a été modifiée et fait désormais apparaître les écarts d'acquisition à l'intérieur du poste « Immobilisations incorporelles », ainsi que la rubrique « Titres mis en équivalence »;
- Le compte de résultat met à présent en évidence le résultat d'exploitation avant et après dotation aux amortissements et dépréciations du goodwill
- Seuls les contrats de crédits baux et assimilés souscrits à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ont fait l'objet d'une inscription à l'actif du bilan et en dette financière (impact de +18 K€ sur les capitaux propres et sur le compte de résultat au 31/12/2021).

#### 4.5 Variations de périmètre

La société Avalun est entrée dans le périmètre de consolidation le 30 avril 2021. Son intégration dans la consolidation par intégration globale a conduit à dégager un écart d'acquisition de 14 315 547 € correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres (13 839 489 € dont complément de prix de 2,5 M€ évoqué au § 4.3.1) et la quote-part de capitaux propres retraités détenus à la date d'acquisition (- 476 059 €).

#### 4.6 Changements de méthodes de consolidation

Néant

#### 4.7 Ecarts d'acquisition

La valeur brute des écarts d'acquisitions se décompose comme suit au 31 décembre 2021 :

FONDS DE COMMERCE / MALIS	Date d'acquisition	OTC	PRO
CLIENTELE BSD			752 000
FONDS DECTRA 2014 ET AVANT		705 029	
MALI TUP HECOMED	01/11/2015	232 035	
MALI FUSION ALL DIAG	31/12/2015		8 234 263
MALI FUSION MAGNIEN	30/06/2016	1 173 943	
FONDS DUMOYZE + FRAIS	01/07/2016		3 402 110
RACHAT CARTES ET FONDS	31/12/2016	168 911	
MALI FUSION DECTRA	31/12/2016	8 275 636	
MALI FUSION SR2B + FRAIS	10/08/2017	-	173 901
RACHAT CARTES	31/12/2018	25 672	
FONDS VISIOMED + FRAIS	31/12/2019	4 566 570	
RACHAT CARTES	31/12/2019	261 250	
ECART D'ACQUISITION PROCISEDIX	17/07/2020		1 540 112
RACHAT CARTES	31/12/2020	144 957	
GOODWILL AVALUN	30/04/2021		14 315 547
FONDS ENALEES + FRAIS	29/12/2021		2 620 310
RACHAT CARTES	31/12/2021	28 000	
DIVERS		3 294	
		<b>15 585 298</b>	<b>31 038 243</b>
		<b>TOTAL BRUT OTC+PRO</b>	<b>46 623 541</b>
		<b>DEPRECIATION</b>	<b>- 383 730</b>
		<b>TOTAL NET OTC+PRO</b>	<b>46 239 811</b>

La dépréciation concerne principalement l'écart d'acquisition sur la clientèle BSD (212 500 €), sans changement depuis 2019.

## 4.8 Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes					31/12/2021
	01/01/2021	Augmentation	Diminution	Entrée de périmètre	
Frais de recherche & développement	1 561 294	1 544 563	2 783 927	3 071 605	3 393 536
Frais de développement	347 935	192 264	-	-	540 199
<b>Frais de recherche</b>	<b>1 909 229</b>	<b>1 736 827</b>	<b>2 783 927</b>	<b>3 071 605</b>	<b>3 933 735</b>
Concession & droits sim. Brevets	284 560	52 760	-	2 407	339 727
Brevets	209 166	-	-	-	209 166
Marques et dessins	770	-	-	-	770
Droit d'entrée louage brevet	135 000	-	-	-	135 000
Marques déposées	1 092 316	-	-	-	1 092 316
Licence CEA	-	45 000	-	471 429	516 429
Logiciels	-	-	5 352	-	5 352
<b>Concession, brevets, marques...</b>	<b>1 721 812</b>	<b>97 760</b>	<b>5 352</b>	<b>473 836</b>	<b>2 288 055</b>
Immo incorp en cours	-	-	287 640	287 640	0
<b>Autres immobilisation incorp</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>287 640</b>	<b>287 640</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 631 041</b>	<b>1 834 587</b>	<b>3 076 919</b>	<b>3 833 082</b>	<b>6 221 791</b>

### Amortissements & provisions

	01/01/2021	Augmentation	Diminution	Entrée de périmètre	31/12/2021
Frais de recherche & développement	1 070 738	1 706 519	3 301 814	-	524 558
Frais de développement	205 882	62 058	-	-	267 940
<b>Frais de recherche</b>	<b>1 276 619</b>	<b>1 768 577</b>	<b>3 301 814</b>	<b>-</b>	<b>256 618</b>
Concession & droits sim. Brevets	230 371	53 641	-	-	284 011
Brevets	207 894	9 949	-	-	217 842
Marques et dessins	-	-	-	-	-
Droit d'entrée louage brevet	-	-	-	-	-
Marques déposées	-	-	-	-	-
Licence CEA	-	88 178	-	-	88 178
Logiciels	-	-	5 352	-	5 352
<b>Concession, brevets, marques...</b>	<b>438 265</b>	<b>151 768</b>	<b>5 352</b>	<b>-</b>	<b>584 680</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 714 884</b>	<b>1 920 345</b>	<b>3 307 167</b>	<b>-</b>	<b>328 062</b>

## 4.9 Immobilisations corporelles

### Valeurs brutes

	01/01/2021	Augmentation	Diminution	Transfert	Entrée de périmètre	31/12/2021
Installations à caractère spécifique	9 037	-	-	-	-	9 037
Matériel industriel	1 420 671	560 995	73 502	-	502 014	2 410 178
Agencements et aménagements	727 860	64 339	78 745	-	34 304	747 759
<b>Installations techniques</b>	<b>2 157 569</b>	<b>625 334</b>	<b>152 247</b>	<b>-</b>	<b>536 318</b>	<b>3 166 974</b>
Installations générales, agencement...	617 365	1 864 815	13 834	64 720	-	2 533 066
Matériel de transport	24 413	-	-	-	-	24 413
Matériel de bureau et informatique	216 139	302 903	89 426	76 902	80 815	587 334
Mobilier	38 060	12 620	-	-	8 118	58 798
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>895 977</b>	<b>2 180 338</b>	<b>103 260</b>	<b>141 622</b>	<b>88 933</b>	<b>3 203 610</b>
Avances et acomptes	1 020 477	1 553 087	-	746 771	-	1 826 792
<b>Immobilisations en cours</b>	<b>1 020 477</b>	<b>1 553 087</b>	<b>-</b>	<b>746 771</b>	<b>-</b>	<b>1 826 792</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 074 022</b>	<b>4 358 759</b>	<b>255 507</b>	<b>605 149</b>	<b>625 252</b>	<b>8 197 377</b>

### Amortissements & Provisions

	01/01/2021	Augmentation	Diminution	Transfert	Entrée de périmètre	31/12/2021
Installations à caractère spécifique	9 037	-	-	-	-	9 037
Matériel industriel	911 096	269 971	70 422	-	377 414	1 488 059
Agencements et aménagements	437 900	80 935	80 472	-	12 023	450 386
<b>Installations techniques</b>	<b>1 358 033</b>	<b>350 906</b>	<b>150 894</b>	<b>-</b>	<b>389 437</b>	<b>1 947 482</b>
Installations générales, agencement...	199 722	532 256	-	-	-	731 977
Matériel de transport	24 413	-	-	-	-	24 413
Matériel de bureau et informatique	103 247	100 714	88 510	-	70 510	185 962
Mobilier	29 758	5 122	109	-	8 251	43 021
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>357 140</b>	<b>638 092</b>	<b>88 619</b>	<b>-</b>	<b>78 761</b>	<b>985 373</b>
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations en cours</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 715 173</b>	<b>988 997</b>	<b>239 513</b>	<b>-</b>	<b>468 198</b>	<b>2 932 855</b>

#### 4.10 Immobilisations financières

	01/01/2021	Augmentation	Diminution	Impact non cash	Entrée de périmètre	31/12/2021
Autres participations (Valeur brute)	3 451 758	-	21 107	-	-	3 430 651
Dépréciation	- 3 451 727	-	21 107	-	-	- 3 430 620
<b>Autres participations (Valeur nette)</b>	<b>31</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>31</b>
Créances rattachées à des participations	174 478	6 891 647	-	-	-	7 062 877
Titres immobilisés	-	3 284 756	-	-	-	3 284 756
Dépôt et cautionnement	2 841 662	2 773 013	3 246 259	-	54 356	2 422 773
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>3 016 140</b>	<b>12 949 416</b>	<b>3 246 259</b>	<b>-</b>	<b>54 356</b>	<b>12 770 405</b>
<b>Total</b>	<b>3 016 171</b>	<b>12 949 416</b>	<b>3 246 259</b>	<b>-</b>	<b>54 356</b>	<b>12 770 436</b>

Les autres participations correspondent aux titres Biosynex GmbH, société en cours de liquidation et qui n'est pas intégrée dans le périmètre de consolidation.

Les titres immobilisés correspondent aux titres Theradiag. Biosynex a acquis 18,82% des titres de cette société au cours de l'exercice, pour un montant de 3,3 M€.

#### 4.11 Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence correspondent à la quote-part des capitaux propres retraités de ProciseDx au 31 décembre 2021. Cette quote-part étant négative au 31 décembre 2021, la valeur des titres mis en équivalence a été reclassée en provisions pour risques et charges.

#### 4.12 Stocks

	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Provision	Net	Net
Stock MP, fournitures et autres appro.	15 203 980	-	15 203 980	8 771 144
Stocks produits finis et intermédiaires	3 344 329	460 624	2 883 705	9 381 898
Stock de marchandises	16 007 069	2 942 632	13 064 437	14 395 000
<b>Total des stocks</b>	<b>34 555 378</b>	<b>3 403 256</b>	<b>31 152 122</b>	<b>32 548 042</b>

#### 4.13 Clients et comptes rattachés

	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Provision	Net	Net
Clients et comptes rattachés	25 755 498	488 550	25 266 948	11 487 583
<b>Total des clients et comptes rattachés</b>	<b>25 755 498</b>	<b>488 550</b>	<b>25 266 948</b>	<b>11 487 583</b>

Les créances clients et comptes rattachés ont toutes une échéance de moins d'un an.

#### 4.14 Autres créances, disponibilités et comptes de régularisation

	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Provision	Net	
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	2 270 440	-	2 270 440	1 822 991
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	77 708	-	77 708	32 796
Créances sur personnel	7 067	-	7 067	-
Organismes sociaux - Produits à recevoir	31 523	-	31 523	6 181
Subvention à recevoir	630 193	-	630 193	96 689
Impôt sur les bénéficiaires	277 923	-	277 923	-
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 808 159	-	2 808 159	2 527 896
Autres créances	2 028 739	-	2 028 739	769 327
Charges constatées d'avance	1 054 517	-	1 054 517	387 939
Ecart de conversion	219 976	-	219 976	135 302
<b>Autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>9 406 245</b>	<b>-</b>	<b>9 406 245</b>	<b>5 779 122</b>
<b>Impôts différés actif</b>	<b>918 335</b>	<b>-</b>	<b>918 335</b>	<b>877 911</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>132 032 357</b>	<b>-</b>	<b>132 032 357</b>	<b>36 836 155</b>
<b>Total autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>142 356 936</b>	<b>-</b>	<b>142 356 936</b>	<b>43 493 188</b>

Les autres créances ont toutes une échéance de moins d'un an.

#### 4.15 Impôts différés

Les impôts différés s'analysent de la façon suivante :

	31/12/2020	Incidence résultat	Autres	31/12/2021
Elimination des marges en stocks	250 868	- 136 324		114 544
Annulation des frais d'établissement	21 684	106 467		128 151
Organic	47 533	43 074		90 607
Participation	494 540	32 035		526 575
Ecart de conversion passif	45 415	13 043		58 458
Autre écart de conversion	17 871	- 17 871		-
<b>TOTAL IMPOTS DIFFERES ACTIF</b>	<b>877 911</b>	<b>40 424</b>	<b>-</b>	<b>918 335</b>

	31/12/2020	Incidence résultat	Autres	31/12/2021
Retraitement de crédit-bail	-	4 451		4 451
Annulation dépréciation actions propres	-	562 596		562 596
<b>TOTAL IMPOTS DIFFERES PASSIF</b>	<b>-</b>	<b>567 047</b>	<b>-</b>	<b>567 047</b>

Au 31 décembre 2021, le groupe Biosynex dégage un impôt différé actif net de 351,3 K€.

#### 4.16 Variation des Capitaux propres

	Capital	Primes	Réserve légale	Report à nouveau	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total Capitaux propres
<b>31/12/2019</b>	<b>913 545</b>	<b>27 714 799</b>	<b>91 355</b>	<b>2 894</b>	<b>703 688</b>	<b>1 098 040</b>		<b>30 524 321</b>
Variation de capital Biosynex SA	1 853	183 517						185 370
Affectation résultat				642	1 097 398	- 1 098 040		0
Résultat période						31 369 825		31 369 825
Variation Ecart de conversion							- 40 875	- 40 875
Reclassement					4 250 510			4 250 510
<b>31/12/2020</b>	<b>915 398</b>	<b>27 898 316</b>	<b>91 355</b>	<b>3 536</b>	<b>6 051 596</b>	<b>31 369 825</b>	<b>- 40 875</b>	<b>66 289 151</b>
Variation de capital Biosynex SA	198 136	19 375 505						19 573 640
Affectation résultat			185	26 823 309	2 610 727	- 31 369 825		- 1 935 604
Résultat période						104 004 451		104 004 451
Variation Ecart de conversion							- 195 867	- 195 867
Reclassement					- 19 930 552			- 19 930 552
<b>31/12/2021</b>	<b>1 113 534</b>	<b>47 273 821</b>	<b>91 540</b>	<b>26 826 845</b>	<b>- 11 268 229</b>	<b>104 004 451</b>	<b>- 236 742</b>	<b>167 805 220</b>

Le capital social et les primes évoluent de la façon suivante :

- une augmentation de capital réservée a été exercée le 2 février 2021 pour un montant de 88 235,20 €, assortie d'une prime d'émission de 14 911 748,80 € ;
- une augmentation de capital réservée a été exercée le 4 mai 2021 pour un montant de 4 449,30 € assortie d'une prime d'émission de 908 547,06 €,
- une augmentation de capital a été exercée le 20 octobre 2021 pour l'attribution d'AGA pour un montant de 69 540 € prélevée sur les réserves
- 8 259 576 BSAR ont été exercés en 2021, ce qui a conduit à une augmentation de capital de 359 112 actions de 0,10 €, soit 35 911,20 €, assortie d'une prime d'émission de 9,90 € par action, soit 3 555 208,80 €.

Au 31 décembre 2021, le capital social de la société mère est de 1.113.534,20 € et se compose de 11.135.342 actions d'une valeur nominale de 0,10 €.

Les actions auto-détenues ont été annulées et reclassées en réserves consolidées pour un montant de 20 082 002 €.

L'écart de conversion de -195 867 € correspond à l'écart entre la conversion de la quote-part de résultat mis en équivalence de la filiale ProciseDx en cours moyen, -2 678 685 €, qui figure dans une ligne spécifique du compte de résultat, et la conversion de ce résultat en cours de clôture, -2 874 552 € compris dans les capitaux propres du bilan.

Il a été versé la somme de 1 935 604 € au titre des dividendes conformément à la décision de l'Assemblée Générale Mixte du 10 mai 2021.

#### 4.17 Provisions pour risques et charges

Provision pour risques et charges

	31/12/2020	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises	Autres mouvements	31/12/2021
Provision pour risque de change	133 317		86 678			219 995
Provision pour litiges sociaux	196 000		86 000	166 000		116 000
Provision pour litiges commerciaux	40 226		1 100 000	-		1 140 226
Impact de la mise en équivalence négative					830 237	830 237
Autres provisions pour risques	-		631 845			631 845
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>369 543</b>		<b>1 904 523</b>	<b>166 000</b>		<b>2 938 303</b>

Les autres provisions pour risques correspondent à une avance consentie à Biosynex GmbH et dépréciée à 100% compte tenu de la liquidation en cours de la société.

#### 4.18 Emprunts et dettes financières

	31/12/2020	Entrée en périmètre	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Emprunts auprès des établissements de crédit	15 717 723	2 566 796	23 205 271	- 7 421 532	34 068 258
Autres dettes financières - Coface	-	147 500			147 500
Dettes financières sur crédit-bail	-		1 494 040	- 452 669	1 041 371
Concours bancaires	52 207	442	53 856	- 52 649	53 856
<b>Total emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</b>	<b>15 769 930</b>	<b>2 714 738</b>	<b>24 753 167</b>	<b>- 7 926 850</b>	<b>35 310 985</b>